

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 6 juillet 2020, en huis clos, par vidéoconférence.

Sont présents les conseillers Richmond Viau, Deborah Beattie, Maude St-Hilaire, Lucien Bouchard et Pierre Mineau, tous formant quorum. Monsieur Paul Viau, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Est également présente la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

2020-07-121 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 6 JUILLET 2020

1. Agenda
2. Procès-verbal 1^{ER} juin 2020
3. Comptes payables
4. Règlements :
 - a) Adoption du règlement no.325 concernant le brûlage à ciel ouvert, abrogeant le régl. no.244 et ses amendements.
 - b) Avis de motions et premiers projets de modifications aux règlements de zonage no.309, 309-10 , permis et certificats no.311, no.311-1 et no.312, no.312-2, émission de permis de construction.
5. Résultat de l'appel d'offres public déneigement 2020-2023, option 2 ans.
6. Travaux d'aménagement de prises d'eau pour le service des incendies.
7. Soutien projet installation de la fibre optique dans conduit souterrain sur chemin Covey Hill.
8. Radiation de créance année fiscale 2019
9. Mandat à Dunton Rainville : dossier contrat collecte d'ordures
10. Autorisation de dépenses
 - a) Administration
 - b) Voirie :
 1. Prix pour lignage de chemins;
 2. Prix pour réparations de fissures;
 3. Achat de bac et pièces pour recyclage;
 4. Enseignes info brûlage;
 - c) Service des incendies :
 1. Correction de résolution achat d'habits de combat
 - d) Appuis financiers, dons et commandites :
 1. Coop Solidarité santé Hemmingford et région.
11. Rapports mensuels
 - a) Inspecteur de la voirie ;;
 - b) Inspecteur municipal en bâtiment;
 - c) Service des incendies.
12. Sujets divers : Vente de garage Édition 2020
13. Correspondance
14. Période des questions
15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 12, "Sujets divers", ouvert.

2020-07-122 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{ER} JUIN 2020

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Pierre Mineau,
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 1^{er} juin 2020, tel que déposé.

2020-07-123 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2020, ou par une appropriation de surplus ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 192,001.37 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

2020-07-124 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 325 CONCERNANT LES FEUX EXTÉRIEURS

CONSIDÉRANT QU'il est loisible à toute corporation municipale d'adopter des règlements pour prévenir les incendies ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a pour but de promouvoir la sécurité du public et de protéger les citoyens de la municipalité contre les risques d'incendie associés au brûlage à ciel ouvert ;

CONSIDÉRANT QUE ces feux doivent être soumis à une réglementation uniforme et bien définie ;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion pour l'adoption d'un règlement régissant les feux à ciel ouvert a été donné par le conseiller Lucien Bouchard à la séance du conseil tenue le 1er juin 2020.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Lucien Bouchard,
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le règlement no. 325, abrogeant le règlement no.244 et ses amendements et que la directrice générale publie par avis public sa promulgation.

AVIS DE MOTION , RÈGLEMENT NO.309-10 , MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 309 INTITULÉ ZONAGE

Le conseiller Richmond Viau donne un AVIS DE MOTION, avec dispense de lecture que lors de la prochaine séance, le conseil prévoit adopter un projet de règlement no.309-10, modifiant le règlement 309, intitulé zonage.

2020-07-125 RÈGLEMENT NO.309-10 , MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 309 INTITULÉ ZONAGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Hemmingford a adopté le règlement de zonage no.309 pour l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été présenté par le conseiller Richmond Viau lors de la séance tenue le 6 juillet 2020 afin que soit modifiées certaines dispositions de règlements no.309;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité peut faire des règlements de modification touchant un ou plusieurs sujets;

CONSIDÉRANT QU'UNE consultation publique aura lieu lors du prochain conseil le 3 août 2020, à 19h45;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richmond Viau
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté.

D'ADOPTER le projet de règlement no.309-10 modifiant le règlement de zonage no.309 et de faire parvenir une copie à la MRC des Jardins-de-Napierville pour vérification.

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT NO. 311-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE NO.311 INTITULÉ PERMIS ET CERTIFICAT

Le conseiller Pierre Mineau donne un AVIS DE MOTION, avec dispense de lecture que lors de la prochaine séance, le conseil prévoit adopter un projet de règlement no.311-1, modifiant le règlement 311, permis et certificat.

2020-07-126 RÈGLEMENT NO. 311-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE NO.311 INTITULÉE PERMIS ET CERTIFICAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Hemmingford a adopté le règlement no.311, de régie interne, permis et certificats, pour l'ensemble de son territoire ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion avec dispense de lecture a été présenté par le conseiller Pierre Mineau à la séance du 6 juillet 2020 afin que soit modifiées certaines dispositions du règlement no.311 ;

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité peut faire des règlements de modification touchant plusieurs sujets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Mineau,
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 311-1 modifiant le règlement de régie interne des permis et certificats numéro 311.

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT NO. 312-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.312 INTITULÉ PERMIS DE CONSTRUCTION

La conseillère Deborah Beattie donne un AVIS DE MOTION, avec dispense de lecture que lors de la prochaine séance, le conseil prévoit adopter un projet de règlement no.312-2, modifiant le règlement 312, permis de construction.

2020-07-127 RÈGLEMENT NO. 312-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.312 INTITULÉ PERMIS DE CONSTRUCTION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Hemmingford a adopté le *Règlement relatif aux conditions d'émission des permis de construction numéro 312* pour l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a été modifié par le *Règlement No. 312-1 modifiant le Règlement relatif aux conditions d'émission des permis de construction numéro 312*;

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe b) de l'article 1.3 du *Règlement 312* prévoit dorénavant qu'aucun permis de construction ne sera accordé pour un lot qui n'est pas adjacent à une rue publique ou à une rue privée conforme aux exigences du règlement de lotissement;

CONSIDÉRANT QUE depuis l'adoption du *Règlement 309-2 amendant le Règlement de zonage numéro 309*, les lots 5 366 854, 5 366 858, 5 366 822, 5 366 819 et 5 366 820 sont adjacents à une rue privée faisant intégralement partie du territoire de la Municipalité du Village de Hemmingford et portant le numéro de lot 5 367 331;

CONSIDÉRANT QUE les lots 5 366 854, 5 366 819 et 5 366 820 ne sont, par ailleurs, adjacents à aucun autre chemin public ou privé;

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement 312* nécessite certaines modifications afin de favoriser l'implantation de nouvelles constructions sur le territoire de la Municipalité du Canton de Hemmingford;

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité peut faire des règlements de modification touchant un ou plusieurs sujets;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été présenté par la conseillère Deborah Beattie lors de la séance tenue le 6 juillet 2020, afin que soit modifiées certaines dispositions du *Règlement 312*;

CONSIDÉRANT QU'UNE consultation publique aura lieu lors du prochain conseil le 3 août 2020, à 19h45;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Deborah Beattie APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau, ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le 1^{er} projet de règlement numéro 312-2 modifiant le règlement pour l'émission des permis de construction numéro 312, et de transférer à la MRC des Jardins-de-Napierville pour vérification.

2020-07-128 RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES PUBLIC DÉNEIGEMENT 2020-2023, OPTION 2 ANS.

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour la réception des soumissions pour le déneigement des chemins d'hiver, saisons 2020-2023, option de 2 ans, était le 2 juillet 2020, à 10h;

CONSIDÉRANT QUE la seule entreprise qui a présenté une soumission est Pavages MCM, jugée conforme pour un montant de 695 553.75\$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richmond Viau, APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire, ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER la signature du contrat de déneigement avec Pavages MCM, pour 3 saisons, renouvelable pour une option de 2 ans. Le contrat est financé par le poste budgétaire pour le service de déneigement.

2020-07-129 RADIATION DES MAUVAISES CRÉANCES PAR VÉRIFICATEURS EXTERNES ANNÉE FISCALE 2019

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire, APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

DE radier les comptes municipaux de mauvaises créances inactifs non payés pour un montant de 162.18\$, tels que décrits dans la liste qui suit :

Client : 1635	9787 37 5656 1 72
---------------	-------------------

2020-07-130 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE PRISES D'EAU POUR UTILISATION DU SERVICE DES INCENDIES DE HEMMINGFORD

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'aménagement et d'entretien de prises d'eau sont prévus sur des propriétés du Canton de Hemmingford, en accord avec les propriétaires concernés, officialisées par des ententes signées;

CONSIDÉRANT QUE les prises d'eau sont situées sur les 4 lots suivant :

- 5 365 769 sur chemin Quest
- 5 366 092 sur chemin CoveyHill
- 5 366 423 sur la route 202
- 5 365 722 sur le chemin BackBush

CONSIDÉRANT QU'UNE demande d'autorisation de travaux sera soumise au Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques et que celle-ci devra être signée par la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE, , il est proposé par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau, ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER la directrice générale Sylvie Dubuc à signer tout document relié à ce dossier.

2020-07-131 MANDAT À DUNTON RAINVILLE , DOSSIER CONTRAT ENLÈVEMENT, TRANSPORT ET ÉLIMINATION DES ORDURES.

CONSIDÉRANT QUE plusieurs résidents se sont plaints à maintes reprises du mauvais service de la collecte des ordures par l'entreprise RICOVA:

- Plusieurs adresses sont fréquemment oubliées ;
- Nous ne recevons aucun avis concernant des bris de camion qui cause des retardements dans l'horaire de collecte des matières résiduelles ;
- Les bacs sont replacés au milieu des entrées, empêchant les propriétaires d'accéder librement à leur propriété de façon sécuritaire ;
- La collecte s'est faite très tard à maintes reprises ;
- Collecte reportée au mardi, lorsque non terminé le lundi prévu au contrat ;
- Les camions zigzagent dangereusement dans les chemins.

CONSIDÉRANT QUE plusieurs communications ont été établies, ainsi qu'une rencontre, entre le bureau municipal et l'inspecteur responsable de la collecte hebdomadaire des ordures pour l'entreprise RICOVA;

CONSIDÉRANT QU'un premier avis, avec l'imposition d'une pénalité monétaire, a été posté à l'entreprise RICOVA, le 2 juillet dernier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut assurer un service efficace et fiable de la collecte des ordures pour tous les résidents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Lucien Bouchard, APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie, ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

DE MANDATER la firme Dunton Rainville afin de trouver une solution légale, selon les modalités du contrat, dans le but de régler la situation.

2020-07-132 ENFOUISSEMENT DE FIBRE OPTIQUE PAR TARGO

CONSIDÉRANT QUE TARGO souhaite accélérer le déploiement de la fibre optique pour brancher les citoyens du Canton de Hemmingford;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs blocages ralentissant la construction peuvent être contournés par l'installation de micro-conduits enfouis;

CONSIDÉRANT QUE l'accomplissement de cette opération par méthode de tranchage est sous l'entière responsabilité de TARGO Communications;

CONSIDÉRANT QUE TARGO Communications s'engage à respecter toutes normes municipales, normes de construction et normes de sécurité en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE TARGO Communications s'engage à fournir une carte de localisation de réseau à la municipalité

CONSIDÉRANT QUE TARGO Communications s'informe auprès d'Info-Excavation avant toute démarche de constructions souterraines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire, ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'engage aucune responsabilité quant aux dommages qui pourraient être causés par l'érosion sur le réseau souterrain de TARGO Communications.

QUE la Municipalité appuie et autorise le déploiement du projet du réseau de fibre optique de TARGO Communications;

2020-07-133 LIGNAGE CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit à chaque année refaire ou faire de nouvelles lignes de chemins ;

CONSIDÉRANT QUE 3 chemins municipaux doivent recevoir une nouvelle peinture pour la ligne de centre, Lavallée, Shield et BackBush ;

CONSIDÉRANT QUE 4 compagnies offrent un prix, avant taxes, pour le lignage de 12.5 km :

- Lignes Rive-Sud : 3 325\$
- Marquage Signalisation Rive-Sud : 3 375\$
- Ligne Maska : 3 500\$
- Marque Tracage du Québec : 3 750\$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le prix de la compagnie Lignes Rive-Sud pour un montant de 3 325\$, financé par le budget d'infrastructure de 2020.

2020-07-134 RÉPARATION DE FISSURES CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE plusieurs chemins municipaux contiennent des fissures ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs entreprises ont soumis des prix pour effectuer les colmatages ;

CONSIDÉRANT QU'UN budget de 50 000\$ est accordé pour réparer les fissures, principalement sur le chemin James Fisher, et par la suite le chemin Jackson, si la dépense n'excède pas le budget accordé ;

CONSIDÉRANT que des entreprises ont soumis le prix pour un mètre linéaire et que les travaux entrepris ne comporteront pas l'utilisation de papier hygiénique :

- L'Équipe Marcil inc : 1,56\$
- Permaroute : 1,57\$
- NRJ : 1,65\$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'offre de prix de l'entreprise L'équipe Marcil : 1,56 mètre linéaire, pour une mesure d'environ 30 000 mètres linéaires financé par le surplus affecté pour la voirie.

2020-07-135 ACHAT DE BACS DE RECYCLAGE ET PIÈCES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit commander à l'entreprise USD Global inc - Loubac, 10 bacs de recyclage ainsi que des pièces de rechange pour une valeur de 1 500\$ incluant les frais d'impression du logo et le transport ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

DE COMMANDER ET DE PAYER le fournisseur USD Global inc.- Loubac
Les fonds sont prévus au budget de 2020 pour achat de pièces et bacs de recyclage.

2020-07-136 PANNEAUX D’AFFICHAGE POUR INDICATION DE BRÛLAGE A CIEL OUVERT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge nécessaire d'afficher les informations pour le brûlage à ciel ouvert, par 2 panneaux de couleurs ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Ventax Graphix, a soumis un prix de 400\$, avant taxes, par panneau d'affichage, de dimension de 4'x8' ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER la proposition de Ventax Graphix, et de financer la dépense de 800\$ plus taxes, par le budget 2020, pour les enseignes.

2020-07-137 CORRECTION RÉOLUTION 2020-06-17, ACHAT D’HABITS DE COMBAT D’INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2020-06-117, autorisait la dépense pour l'achat d'habits de combat d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE la quantité de lettrage sur les habits est révisée à la hausse et ainsi fait augmenter le prix de 16 093\$ à 16 450\$, une augmentation de 357\$ de plus, sans les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'autoriser le surplus de 357\$ à la dépense autorisée par la résolution 2020-06-117.

2020-07-138 SOUTIEN FINANCIER À LA COOP DE SANTÉ HEMMINGFORD ET RÉGION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a prévu au budget municipal de 2020, un montant de 65 000\$ comme appui financier dans le cadre du soutien financier à l'offre de services de santé à la Coop Solidarité Santé Hemmingford et région ;

CONSIDÉRANT QUE la Coop Solidarité Santé Hemmingford et région expérimente en ce moment une baisse significative du nombre de membres et donc de ses revenus ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs rénovations ont été entreprises afin d'améliorer l'accessibilité au bâtiment, comme entre autres : une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, stationnement à l'avant pour famille avec bébé et personne à mobilité réduite, déménagement de la clinique de prélèvement à la salle communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Hemmingford demeure un partenaire financier actif et important ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE VERSER la somme 65 000\$, d'ici le 31 décembre 2020, montant prévu au budget des dons pour 2020.

RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DU SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES

2020-07-139 VENTES DE GARAGE COMMUNAUTAIRE À HEMMINGFORD, ÉDITION 2020

CONSIDÉRANT QUE la vente de garage annuelle est prévue en septembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE pour des motifs de santé publique reliés à la pandémie de la Covid-19 et les différents travaux d'infrastructure qui seront en marche au village de Hemmingford;

Il est résolu à l'unanimité par tous les conseillers et le maire, que la vente de garage communautaire soit annulée pour l'édition 2020 et de communiquer à Mme Elizabeth Thompson cette recommandation.

PÉRIODE DES QUESTIONS

2020-07-140 CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,
APPUYER par la conseillère Maude St-Hilaire,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE la séance soit levée à 20h31

Paul Viau
Maire

Sylvie Dubuc
Directrice générale et sec-trés

Je, Paul Viau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS : La directrice générale, secrétaire-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront défrayées par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus

2020-07-123
2020-07-128
2020-07-129

2020-07-133
2020-07-134
2020-07-135

2020-07-137
2020-07-138

2020-07-131

2020-07-136